

Note pour toute inscription à l'école publique (maternelle ou élémentaire)

Tous les enfants résidant sur notre commune peuvent être accueillis à l'école publique Lucie Aubrac, dans l'année de leurs 3 ans et dans la limite des places disponibles. L'école publique est gratuite et l'instruction est dorénavant obligatoire à partir de 3 ans.

Lors de la première inscription de votre enfant à l'école, ou si vous venez d'emménager sur la commune, il est nécessaire de procéder aux démarches d'inscription ci-dessous :

Inscription administrative

Il convient de remplir le dossier d'inscription joint à la présente note et de fournir les différentes pièces administratives demandées et de le retourner, dûment rempli, à la Mairie. Il vous sera ensuite délivré un certificat d'inscription.

Inscription scolaire

Il convient de se présenter à la directrice de l'école publique qui enregistrera l'inscription de l'enfant sur présentation du livret de famille et du certificat d'inscription.

Si votre enfant est scolarisé cette année en grande section de maternelle, l'inscription n'aura pas à être renouvelée l'année prochaine pour le passage en élémentaire.

Liste des pièces à fournir pour toute inscription

Dans tous les cas, fournir :

- la photocopie intégrale de votre livret de famille ou l'extrait de l'acte de naissance de l'enfant
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires (carnet de vaccination par exemple)

Vous êtes locataires ou propriétaires :

Fournir au choix, une photocopie de :

- Facture d'électricité / gaz / eau
- Facture de téléphone fixe (pas de portable)
- Quittance de loyer (sauf propriétaire)



Ces justificatifs devront être datés de moins de 3 mois

Vous êtes hébergés :

- Remplir une attestation d'hébergement sur l'honneur, et la rendre signée par l'hébergeant et vous-même.
- Fournir la photocopie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant **datant de moins de 3 mois, ainsi qu'une photocopie de sa carte d'identité.**

Parents divorcés ou séparés avec jugement :

En plus des documents demandés ci-dessus :

- Fournir la photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.
- **En cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale ou « garde alternée »**, remplir l'attestation de résidence sur l'honneur. L'un des parents doit **obligatoirement** indiquer son domicile.

Parents séparés, sans ou en attente de jugement :

En plus de documents demandés ci-dessus :

- Remplir une attestation de résidence sur l'honneur.

Fiche d'inscription

École publique Lucie Aubrac

Académie de Nantes

Demande d'inscription

Pour l'année scolaire : _____

en Maternelle PPS PS MS GS
en Primaire CP CE1 CE2 CM1 CM2

État civil

Élève

Nom _____ Prénoms _____
 Date de naissance ____/____/____ Sexe Féminin Masculin
 Lieu de naissance (commune et département) _____
 Adresse _____
 Code postal [][][][][][][][] Commune _____
 Dernière école fréquentée _____ Commune _____

Responsable légal 1

Autorité parentale Oui Non
 Nom _____ Prénom _____
 Qualité (père, mère...) _____ Courriel _____
 Adresse _____
 Code postal [][][][][][][][] Commune _____
 Tél. domicile _____ Tél portable _____ Tél. professionnel _____

Responsable légal 2

Autorité parentale Oui Non
 Nom _____ Prénom _____
 Qualité (père, mère...) _____ Courriel _____
 Adresse (si différente) _____
 Code postal [][][][][][][][] Commune _____
 Tél. domicile _____ Tél portable _____ Tél. professionnel _____

Autre responsable légal (personne physique ou morale)

Autorité parentale Oui Non
 Nom _____ Prénom _____
 Qualité _____ Courriel _____
 Adresse (si différente de l'élève) _____
 Code postal [][][][][][][][] Commune _____
 Tél. domicile _____ Tél portable _____ Tél. professionnel _____